

CHARTRE DU FRONT INTERNATIONAL DE DÉCOLONISATION

Au début de ce troisième millénaire, la France maintient encore sous son joug les peuples de la Kanaky, de Mā'ohi Nui (Polynésie française), de la Réunion, de Mayotte, de la Corse, de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique, au mépris du droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Cette domination s'exerce dans tous les domaines de la vie de nos concitoyen.ne. s : politique, économique, social, culturel, éducatif, sanitaire, spirituel...

Nous, organisations patriotiques des dernières colonies françaises, considérons que, dans le contexte d'effondrement d'un ordre du monde caractérisé par l'exploitation des plus fragiles et la domination d'une partie significative du monde par quelques puissances prédatrices, l'heure est venue de faire front pour conduire nos nations à leur pleine souveraineté et participer ainsi à la construction d'un monde meilleur, respectueux de la dignité des femmes et des hommes.

Le colonialisme demeure, au XXIème siècle, une aberration autant qu'un anachronisme. Non seulement il s'oppose au droit imprescriptible des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais il crée des conditions de déséquilibres et de tensions internationales contribuant à maintenir le monde en conflit permanent.

Notre humanité est ainsi consciente que le colonialisme, le suprémacisme et leurs conséquences jusqu'à nos jours ont conduit la planète et l'espèce humaine à une impasse. Mettre fin à ces fléaux représente un enjeu essentiel -qui nous engage toutes et tous, où que nous soyons -pour construire notre futur commun.

Nous plaçons au-dessus de tout le respect de l'Être Humain, en relation avec la Nature mère, le respect du travail et du fruit du travail, la défense de la justice sociale et, en ligne de mire, l'abolition de l'exploitation de l'être humain par l'être humain.

Aussi, le Front International de Décolonisation, dont nous officialisons aujourd'hui la création, a vocation à s'ouvrir à tous les peuples qui subissent des situations similaires.

Bien que le Front International de Décolonisation soit créé principalement sous l'impulsion des pays encore colonisés par la France qui a conservé un vaste empire colonial, il a vocation à rassembler tous les peuples qui luttent contre le colonialisme. C'est le cas des peuples des possessions hollandaises, américaines et britanniques dans le monde, notamment dans la Caraïbe. Les organisations patriotiques des pays encore sous domination coloniale sont en conséquence les bienvenues dans le Front International de Décolonisation.

Nos prises de positions et nos actions communes ne seront pas seulement dictées par l'urgence de l'actualité, à laquelle il conviendra de répondre en tout lieu et à tout moment, mais aussi par une démarche internationale de fond visant à saper les bases du colonialisme et à débarrasser enfin l'humanité de ce fléau.

- **UN SUPRÉMACISME QUI VIENT DE LOIN : LA PREMIÈRE ÈRE COLONIALE**

Les racines du colonialisme remontent sans doute à l'Antiquité (les empires grec et romain le pratiquaient déjà). Ce mal ronge l'Humanité partout où l'on a décidé un jour d'imposer aux autres un modèle importé pour les soumettre, piller leurs richesses et servir d'autres intérêts que ceux de leur propre peuple.

Mais son expression la plus actuelle trouve son origine dès la fin du 15^{ème} siècle, après la Reconquista, au moment où les puissances dites occidentales entreprennent leur expansion territoriale, au-delà des frontières de leur continent. Poussés par des motivations, souvent plus matérielles qu'idéologiques, et des rivalités constantes, s'appuyant sur des considérations démographiques et économiques, leurs dirigeants n'hésitèrent pas à instrumentaliser la religion et la question de la « race » pour parvenir à leurs fins.

Dans ce contexte, le contact avec le Nouveau Monde est d'emblée marqué par une extrême brutalité. La promotion d'un suprémacisme racial et religieux radical conduira à la destruction délibérée des brillantes civilisations amérindiennes, à l'évangélisation violente des peuples militairement soumis, au travail forcé des autochtones (mita et encomienda), aux génocides des peuples premiers, à la traite transatlantique et à la déportation de millions d'Africains dans les plantations des Caraïbes et des Amériques.

Ce moment de l'histoire de notre humanité, concomitant de la naissance du capitalisme, constitue la matrice historique d'un ordre mondial fondé sur la hiérarchie des races et des civilisations. L'exclusion opportuniste d'une partie de l'humanité par la pensée dominante servira à justifier, plus tard, une prétendue « mission civilisatrice » ainsi que le droit au génocide et au pillage des ressources des peuples colonisés.

Cette démarche opportuniste atteint des sommets de cynisme, lorsque, par exemple, au même moment, en Méditerranée, à la Renaissance, au-delà de tous les prétextes religieux et civilisationnels fallacieux utilisés par ailleurs, la France de François premier et de Henri II s'allie aux musulmans de Soliman le magnifique pour combattre les Gênois qui, eux, sont chrétiens.

On voit bien que, de tout temps, et aujourd'hui sûrement pas moins qu'hier, les moteurs du colonialisme demeurent la manipulation, le mensonge et l'usage illégitime de la force, c'est-à-dire la violence au vrai sens du terme, pour asservir les peuples.

Quant au système esclavagiste -institué dans les colonies françaises d'Amérique et des Caraïbes durant la monarchie et maintenu par la République- il fut, durant près de quatre siècles, le cadre du plus vaste mouvement de l'histoire des déportations d'êtres humains. Plus de 15 millions d'enfants, de femmes et d'hommes furent arraché.e.s à leurs terres ancestrales pour être réduit.e.s à l'état de biens meubles soumis au Code Noir.

En dépit de la Résistance héroïque des peuples dominés, cette période contribua à asservir durablement la plus grande partie du monde au profit des seuls intérêts de quelques puissances. Le pillage des ressources de ces peuples et l'exploitation de leur main-d'œuvre permirent l'accroissement du commerce international, le financement de la Révolution industrielle, l'enrichissement d'Etats prétendant agir au nom d'un intérêt collectif « occidental », mensonge ultime du colonialisme.

Dans les mêmes proportions, ce système aboutit au sous-développement d'autres continents et obéra ainsi l'avenir, interdisant la voie vers une coopération internationale qui aurait pu être bénéfique pour tous.

Après la Révolution anticolonialiste victorieuse de Saint-Domingue et la proclamation de la République d'Haïti en 1804, les colonies espagnoles d'Amérique accédèrent à leur indépendance nationale durant cette période.

• LA FRANCE ET LA SECONDE ÈRE COLONIALE

Au début du 19^{ème} siècle, avant même la fin formelle du système esclavagiste, les puissances européennes, cherchant à faire main basse sur les ressources naturelles et les matières premières de la planète, à contrôler les échanges commerciaux et les routes maritimes stratégiques, à se constituer d'importants marchés coloniaux et à s'assurer un prestige international et une place hégémonique dans la compétition économique qui les opposait, se lancèrent dans la conquête de vastes empires coloniaux.

L'empire colonial français, le second plus vaste après l'empire colonial britannique, exerça une domination impitoyable sur les peuples du Maghreb, de l'Afrique, de l'Asie, du Pacifique, de l'Océan Indien, d'une partie de l'Amérique du Sud et des Caraïbes.

Dans le Pacifique, dès 1853, la France prit possession de la Nouvelle-Calédonie, terre du peuple kanak depuis plus de 3000 ans, qui devint une véritable colonie de peuplement. En dépit des massacres, des déportations, d'une véritable entreprise génocidaire, de la spoliation foncière, de l'institution du Code de l'indigénat, du parage de la population autochtone dans des réserves soumises à l'alcool et à la sous-alimentation, le peuple kanak n'a jamais accepté la domination française.

Après l'annexion des Marquises et la guerre Franco-Tahitienne, la France imposa unilatéralement un protectorat à Mā'ohi Nui (Polynésie française aujourd'hui) en 1842 puis l'annexa en 1880.

Dans l'Océan Indien, la Réunion et Mayotte, occupées au 19^{ème} siècle, durant la grande vague de colonisation, demeurent des possessions françaises.

En Europe, après l'expérience novatrice et démocratique de la République Corse (1755-1769), sous la direction de Pascal PAOLI, bien avant la Révolution française de 1789, la Corse fut annexée par la monarchie française.

Le colonialisme français fut une entreprise systématique d'éradication des peuples autochtones, de spoliation de leurs terres, de pillage à grande échelle de leurs richesses, de dépossession civilisationnelle, d'effacement et de falsification de leur histoire, d'aliénation, d'assujettissement politique sans limites, d'infériorisation raciale et civilisationnelle des colonisés et de destruction de leur environnement.

Tout en proclamant une improbable « mission civilisatrice » -expression d'un racialisme radical- et en se réclamant d'une politique « d'assimilation » des peuples sous sa domination, le colonialisme français imposa un Code de l'Indigénat (jusqu'en 1946) qui autorisa le travail forcé, les lois d'exception et les pires crimes contre l'humanité, lesquels sont restés à ce jour impunis.

Après la seconde guerre mondiale (1939-1945), les luttes courageuses et incessantes des peuples d'Asie et d'Afrique, l'affaiblissement des grands empires coloniaux dévastés par la guerre et le contexte de la Guerre Froide conduisirent à une grande vague de décolonisation. Les résolutions de l'ONU sur le droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes (décembre 1952) ou encore la Conférence de Bandung, en avril 1955, contribuèrent à amplifier ce mouvement de décolonisation.

De manière générale, même si elle marqua un progrès, cette première étape de la décolonisation ne permit pas partout la fin de l'hégémonie politique et économique de l'« Occident » et la pleine souveraineté des peuples concernés.

La poursuite du pillage des ressources des nations nouvellement indépendantes, la soumission de leur économie au développement des anciennes puissances coloniales (ex. du franc CFA), la persistance des relations inégales, l'oppression culturelle, la domination militaire, les stratégies de division (comme au Rwanda entre Hutus et Tutsis), la domestication d'une élite néocoloniale au service des intérêts étrangers, aux détriments des intérêts des peuples, expliquent les difficultés que ces États ont eu à répondre aux aspirations profondes des jeunes, des femmes et des masses populaires de leurs pays.

• **UN SYSTÈME COLONIAL ARCHAÏQUE QUI PERDURE DANS NOS PAYS**

La Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Corse, la Polynésie et la Kanaky restent encore des colonies françaises et aspirent à leur pleine souveraineté. Les luttes menées jusqu'à ce jour, en dépit d'innombrables sacrifices, n'ont pas encore abouti à la décolonisation. La France reste, dans nos différentes régions, en violation du droit international et de toutes les résolutions de l'ONU sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, une des dernières puissances coloniales de la planète.

La France n'a jamais renoncé à son obsession impériale. 1946, qui vit l'abolition du code de l'indigénat dans les colonies françaises dont certaines furent érigées en départements ou territoires « d'outre-mer », ne permit pas de mettre fin à la situation coloniale dans nos pays.

Cette évolution de l'administration coloniale répondait à la fois aux chimères de l'assimilationnisme des élites locales, à l'obsession impériale à laquelle la France n'a jamais renoncé et à des enjeux diplomatiques nouveaux dans le contexte des relations de puissance d'après-guerre et du souffle de plus en plus puissant de la décolonisation.

La situation coloniale dans nos pays reste caractérisée :

- Par la mise en œuvre dans les pays concernés d'une stratégie délibérée de mal développement économique qui organise, au profit des monopoles français, l'extrême dépendance alimentaire des populations (plus de 80% des produits alimentaires en provenance de la France), la cherté de la vie, la paupérisation (en Guyane 50% de la population vit sous le seuil de pauvreté) et le chômage massif, entraînant ainsi toutes sortes de dérives (violences, trafics d'armes et de drogues) qui hypothèquent gravement le futur de ces territoires;
- Par la violation des droits fondamentaux des peuples autochtones de Guyane ;
- Par l'institution de l'hégémonie de la culture française et d'une politique d'assimilation qui relèguent au second plan les langues locales, de plus en plus menacées, et imposent à nos enfants les programmes scolaires français qui ne correspondent ni à l'histoire de nos peuples, ni à nos géographies, ni à nos cultures, ni à nos ambitions pour notre futur;
- Par l'accaparement des terres (90% des terres guyanaises appartiennent à l'Etat français), la main-mise sur nos millions de Km² de Zones Économiques Exclusives (qui font de la France, avec 11 millions de Km² de ZEE, la seconde puissance maritime mondiale), la colonisation de peuplement, laquelle, à travers les politiques de déportation de nos jeunes en France pendant des décennies, a largement contribué à une crise démographique sans précédent en Guadeloupe et en Martinique et le pillage des ressources naturelles;
- Par l'instauration-dans le prétendu « État de droit » français- d'une justice coloniale à deux vitesses qui criminalise toute résistance et protège les corrompus (emprisonnement de jeunes luttant contre l'empoisonnement au chlordécone et le vol des terres en Martinique et Guadeloupe, juridictions d'exception pour les Corses qui jugent les prisonniers politiques sans leur reconnaître ce statut et traitement inégalitaire de leurs conditions de détention);
- Par une répression multiforme où l'Etat français en particulier ne s'interdit rien, pas même de contourner ses propres lois et d'utiliser des méthodes expéditives pour parvenir à ses fins (opérations barbouzardes de déstabilisation, exactions de milices protégées, utilisation d'officines parallèles ou de délinquants de droit commun pour des attentats, des enlèvements, voire des exécutions sommaires de militants politiques) ;
- Par les atteintes multiples au droit à la Vie, à travers les difficultés d'accès à l'eau (Guadeloupe, Mayotte) et aux soins, le scandale sanitaire majeur de l'empoisonnement au chlordécone (92% des populations de Guadeloupe et de Martinique contaminées), le crime des essais nucléaires à Mururoa et Fangataufa, la pollution massive au mercure de l'eau des rivières en Guyane ;
- Par l'accaparement de nos ressources biologiques, terrestres ou maritimes ;
- Par l'utilisation de nos pays -sans la moindre consultation de nos peuples-comme bases géostratégiques militaires dans les préparatifs de guerre des grandes puissances occidentales, notamment dans la zone indo-pacifique (Polynésie, Nouvelle- Calédonie) mais aussi dans la zone Caraïbes-Amériques (Guyane, Martinique, Guadeloupe) et en Corse (base de Solenzara).

• L'URGENCE DU COMBAT DÉCOLONIAL UNITAIRE

Le combat décolonial de nos peuples, en 2024, s'insère dans un contexte international nouveau qui se caractérise par la fin des enchantements de la globalisation économique - nouveau stade du libéralisme économique- l'émergence de nouvelles puissances « non-occidentales », la remise en cause de la « domination occidentale » et l'apparition en cours d'un monde multipolaire, la construction d'une alternative économique globale avec les BRICS, la montée des tensions internationales et les risques de guerres généralisées, la crise climatique et ses enjeux vitaux pour notre humanité.

Au Mali, au Tchad, au Burkina Faso et ailleurs, les peuples africains se soulèvent pour se débarrasser définitivement du colonialisme français et sauvegarder leurs intérêts fondamentaux.

Notre décision de créer aujourd'hui le Front international se fonde sur l'urgence de la décolonisation de nos pays de plus en plus menacés, dans leurs fondements mêmes, en particulier par le colonialisme français.

Nous entendons mettre à profit la proclamation par l'ONU des résolutions sur les « décennies internationales de l'élimination définitive du colonialisme » (1999-2000, 2001-2010, 2011-2020, 2021-2030) pour accélérer les processus d'émancipation nationale dans nos pays respectifs.

Nous, peuples sous domination coloniale française -tout en travaillant ardemment à l'indispensable unité populaire au sein de nos différents peuples- partageons un même intérêt à coordonner notre action politique et diplomatique pour briser la propagande de l'État français et interpeller les instances internationales ainsi que l'opinion publique mondiale.

Une longue solidarité de lutte existe entre les peuples de la Guadeloupe, de la Corse, de la Polynésie, de la Guyane, de la Martinique et de la Kanaky :

- actions des étudiants de Guyane (UEG), de Martinique (AGEM) et de Guadeloupe (AGEG) ;
- création du Front Antillo-Guyanais pour l'Autonomie (FAGA), en avril 1961 ;
- « Conférence des dernières colonies françaises » à Bonneveine, en Guadeloupe, en avril 1985 ;
- Journées internationales de Corti dès le début des années 1980 ;
- rapprochement de l'ensemble de nos organisations avec le peuple kanak, notamment à partir de 1984 ;
- Ralliement international sur le foncier, en Guyane, en novembre 2022.

Les échanges permanents entre nos organisations et les rencontres à Bakou, New-York, Genève et Vienne ont permis de conforter cette solidarité et ont rendu possible la création de notre front international.

- **OBJECTIFS DU FRONT INTERNATIONAL DE DÉCOLONISATION**

Le Front International de Décolonisation se donne pour objectifs :

- L'organisation d'une solidarité active entre nos organisations et nos peuples, tant dans des actions diplomatiques à mener que dans le soutien aux luttes menées dans chacun des pays contre le colonialisme français ;
- La mise en commun de tous les moyens nécessaires pour alerter et informer l'opinion internationale sur le sort réservé à nos pays respectifs, et contrecarrer les mensonges officiels dont le seul but est de désinformer pour justifier l'injustifiable et, trop souvent, préparer le terrain d'une répression brutale ;
- L'inscription de la Guyane, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Corse sur la liste de l'ONU des pays à décoloniser et l'obtention du statut d'observateurs des dernières colonies française au sein du Mouvement des Non-Alignés ;
- L'indépendance totale des peuples de Corse, de Polynésie, de Martinique, de Guyane, de Kanaky et de Guadeloupe.

- **PRINCIPES POLITIQUES DU FRONT INTERNATIONAL DE DÉCOLONISATION**

- **ARTICLE 1**

Nous proclamons avec force l'indépendance de nos organisations et de nos peuples à l'égard de tout État ou groupe de pression. La solidarité avec nos luttes ne saurait être un prétexte pour exercer une quelconque pression sur nos orientations, nos actions et déclarations.

- **ARTICLE 2**

Aucun groupe ou organisation ne doit œuvrer pour chercher une position de leadership au sein du front ou interférer dans les affaires internes d'un autre pays. Nos relations sont fondées sur les valeurs de fraternité, de solidarité, de respect mutuel et de transparence.

➤ ARTICLE 3

Nous affirmons solennellement constituer des peuples et des nations qui doivent jouir de leur droit imprescriptible à disposer d'eux-mêmes.

➤ ARTICLE 4

Nous faisons nôtres :

- La Charte des Nations-Unies de 1945 qui, dans son article 1 alinéa 2, reconnaît le « principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes »;
- La résolution 637 (VII) dite du « droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes. » (AG de l'ONU du 16 décembre 1952);
- La résolution 1514 dite « Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. » (AG de l'ONU du 14 décembre 1960).

➤ ARTICLE 5

Tout en fondant notre démarche sur les grandes résolutions de l'ONU concernant le droit à l'indépendance de nos nations, nous affirmons que chaque peuple, en fonction de sa situation, définit librement les voies et moyens de son émancipation.

➤ ARTICLE 6

Les politiques de déculturation, d'assimilation, d'injustices sociales et économiques et de déshumanisation des peuples sous domination coloniale française constituent autant de fléaux engendrés par les puissances coloniales, lesquelles doivent être tenues pour responsables des dégâts occasionnés et jugées devant les instances internationales compétentes.

➤ ARTICLE 7

Considérant que comme toute atteinte à notre humanité, tout dommage ou crime perpétré par l'esclavage et la colonisation doit être reconnu et évalué, nous insistons sur le principe incontournable de réparation des crimes commis par le colonialisme contre nos peuples.

➤ ARTICLE 8

Notre combat pour l'indépendance nationale a pour finalités notre souveraineté totale, le progrès, la liberté, le bien-être et le bonheur de nos peuples.

➤ ARTICLE 9

Dans le contexte de la construction d'un monde multipolaire, nous appelons à une véritable coopération mondiale entre les peuples fondée sur la justice, le refus de tout suprémacisme, le respect mutuel et la solidarité humaine.

Nous appelons solennellement les instances internationales et les peuples des Caraïbes, d'Amérique, du Pacifique, de l'Océan Indien, d'Afrique et d'Europe à soutenir le droit de nos peuples à leur pleine souveraineté nationale et à contribuer à mettre fin à la survivance du passé qu'est le système colonial qui sévit encore dans nos pays.